Distr.
LIMITÉE

CS/ID/RAERESA-AGM/I/3

Janvier 2010

Français
Original: Anglais

MARCHÉ COMMUN
de l'Afrique orientale et australe

Première réunion de l'assemblée générale annuelle de l'Association régionale des régulateurs de l'énergie de l'Afrique orientale et australe (ARÉFOA)

Lusaka (Zambie)
28 – 29 janvier 2010

Rapport
de la première réunion de l'Assemblée générale annuelle de l'Association régionale des régulateurs de l'énergie de l'Afrique orientale et australe (ARÉFOA)

INTRODUCTION

1. La première réunion de l'assemblée générale annuelle de l'Association régionale des régulateurs de l'énergie pour l'Afrique orientale et australe (ARÉFOA) s'est tenue au COMESA Centre à Lusaka (Zambie) les 28 et 29 janvier 2010.Cette réunion avait pour principal objet l'adoption du programme de travail de l'ARÉFOA pour 2010 et 2011 et la discussion de diverses autres questions relatives au développement intégré du secteur de l'énergie dans la région COMESA.

Participation

2. Participent à la réunion les membres de l'ARÉFOA suivants:

   a. L'Agence égyptienne de régulation de la protection des consommateurs des services d'électricité de la République arabe d'Égypte, l'Agence éthiopienne de régulation de l'électricité de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, la Commission de régulation de l'énergie de la République du Kenya, l'office de régulation de l'électricité de la République de Madagascar, l'Autorité de régulation de l'électricité de la République du Malawi, l'Agence rwandaise de régulation des services d'utilité publique de la République du Rwanda et l'Autorité de régulation de l'électricité de la République du Soudan;

   b. Les membres associés de l'ARÉFOA ci-après sont également présents: Burundi, République démocratique du Congo, Union des Comores, Érythrée, Libye, Maurice et Swaziland, représentant le ministère responsable de l'énergie qui contrôle actuellement le secteur de l'énergie;

   c. Assistent également à la réunion les observateurs ci-après représentant leurs régulateurs de l'énergie: l'Autorité de régulation de l'électricité de la République de l'Ouganda, le Conseil de régulation de l'énergie de la République de Zambie et la Commission de régulation de l'énergie de la République du Zimbabwe;

   d. Les pays suivants, les institutions partenaires à la coopération, les institutions régionales et continentales: Norvège, Suède, Pool énergétique de l'Afrique orientale (EAPP), la Banque africaine de développement (BAD), l'Association régionale des régulateurs de l'électricité de l'Afrique australe (RERA), l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel(ONUDI).

3. La liste des participants figure à l'annexe VIII.

A. Ouverture de la réunion (premier point de l'ordre du jour)

4. La réunion est officiellement ouverte par l'honorable Kenneth Konga, député, ministre de l'Energie et de l'Eau de la République de la Zambie. Au nom du gouvernement et du peuple de la Zambie, le ministre souhaite la bienvenue à tous les délégués à la première réunion de l'assemblée générale et leur demande de faire comme chez eux et de saisir l'occasion pour visiter quelques lieux touristiques de la Zambie.

5. L'honorable Konga observe que le succès du programme d'intégration dans la région COMESA et dans les autres régions de l'Afrique dépendrait considérablement de la capacité de l'infrastructure des ressources énergétiques à fournir ses services aux consommateurs à un coût abordable et d'une manière fiable. Il observe en outre que cette infrastructure énergétique aiderait les pays à accroître leur commerce intra et extrarégional à travers des réductions de coût et, en particulier, à renforcer leur compétitivité régionale et internationale au titre des produits d'exportations. Il ajoute également que l'énergie serait une importante composante dans le cadre de la réalisation des buts du COMESA dans l'intégration économique et l'amélioration des niveaux de vie de sa population.

6. L'honorable Konga note que le déficit dans l'approvisionnement de l'électricité devrait s'aggraver durant les prochaines années sous l'effet d'une demande accrue résultant de la croissance économique durable dans de nombreux pays du COMESA. Il souligne ensuite que ceci impliquerait une expansion de l'infrastructure des ressources énergétiques à travers la mise en œuvre rapide de projets bancables. Il explique que cet exercice nécessiterait la mobilisation de ressources dans le cadre de stratégies convenues qui devraient être axées, notamment, sur les ressources nationales à travers l'allocation de ressources budgétaires; les obligations; les fonds de pension; le partenariat public-privé (PPP); les institutions financières de développement telles que la Banque africaine de développement (BAD), des fonds tels que le Fonds COMESA, etc.

7. Le ministre indique qu'il est tout à fait confiant que le programme d'énergie du COMESA, dont l'objectif principal est de développer un cadre de coopération dans le développement de l'énergie parmi les Etats membres du COMESA et d'approfondir l'intégration, relèvera les défis auxquels la région COMESA fait face ; en particulier, les cadres de régulation de l'énergie que l'Association régionale des régulateurs de l'énergie pour l'Afrique orientale et australe (ARÉFOA) devraient diriger le cadre de régulation de l'énergie. Il ajoute que le cadre de régulation de l'énergie devrait s'assurer que les besoins actuels et futurs de la population du COMESA en matière d'énergie sont satisfaits de la façon la plus fiable, la plus efficace, rentable et durable pour le développement économique et social.

8. Le ministre explique qu'il est important d'accélérer l'exécution des projets de production et que les liens manquants dans l'intercommunication électrique doivent relier la région COMESA. Il souligne en outre l'importance d'augmenter l'utilisation de plusieurs sources d'énergie en incluant d'autres potentiels comme l'énergie nucléaire et d'autres sources d'énergies renouvelables afin d'aborder des questions de changements climatiques, en plus de l'hydro- pétrole et du biomasse.

9. Le ministre informe la réunion que l'investissement privé dans le secteur d'énergie en Zambie est autorisé et que des producteurs d'électricité indépendants (IPP) sont donc autorisés et que deux IPP sont déjà opérationnels et produisent 40 Méga Watts. Il informe les participants que le gouvernement de la Zambie déploie encore plus d'efforts pour développer le secteur d'énergie. À cet égard, il indique que l'Office de promotion de l'investissement privé en électricité (OPPP) a été établi pour fournir un centre multiservice pour des investisseurs en électricité et pour promouvoir les IPP. Par ailleurs, les droits de douane et les taxes ont été dérogés sur de nouveaux projets de produits et de transmission.

10. Le secrétaire général par intérim du COMESA, Ambassadeur Nagla El-Hussainy, prononce également un discours pendant la cérémonie d'ouverture. Il souhaite au ministre et à tous les délégués la bienvenue au Secrétariat du COMESA et les invite à apprécier l'hospitalité légendaire du peuple zambien où la tranquillité, la paix et le sens d'accueil du pays et de son peuple ont fourni un environnement idéal dans lequel il est aisé de faire avancer le processus de la coopération et l'intégration économiques régionales.

11. Ambassadeur Nagla El-Hussainy précise que le secteur d'énergie est directement lié aux autres secteurs de l'économie, en leur donnant leur source de vie. Elle indique en outre que l'énergie est le cœur et l'âme du développement économique et social, et que le niveau élevé de la consommation de l'énergie était traditionnellement associée à une qualité de la vie plus élevée. Elle fait alors remarquer que, au fil des années, l'énergie a considérablement attiré l'attention de tous les pays du monde au rôle important qu'il jouerait en déterminant leur performance macro-économique.

12. Ambassadeur Nagla El-Hussainy explique que pour relever les défis liés à l'énergie auxquels fait face le COMESA et pour satisfaire la demande supprimée, la capacité installée devrait être augmentée de 50 % (autour 20.000 méga watts) pendant chacune des cinq prochaines années. Elle ajoute que ceci devrait exiger un lourd investissement en envisageant l'utilisation de plusieurs sources d'énergie pour la sécurité de l'offre et l'exploitation commune des ressources énergétiques afin de réduire ce déficit d'énergie électrique, en vue d'accélérer l'exécution des projets sur le pipeline.

13. Ambassadeur El-Hussainy note avec appréciation que l'augmentation de la capacité de certains pays sélectionnés du COMESA pourrait atteindre 10 400 méga watts environ à l'horizon 2011/12, et que les projets qui attendent pour être mis en services durant le quinquennat: 2011-15, y ajouterait plus de 20 000 mégawatts, et puis ceux qui seront opérationnels, au-delà de 2016, apporteraient près 30 000 mégawatts environ. Elle fait remarquer, ensuite, que plusieurs interconnecteurs d'électricité seront sans doute opérationnels entre 2012 et 2013, ce qui signifie que le commerce de l'énergie serait développé dans la région.

14. Ambassadeur El-Hussainy explique le rôle prépondérant que joue l'Association régionale des Régulateurs d'énergie de l'Afrique orientale et australe (ARÉFOA), dans la facilitation du commerces des services de l'énergie dans la région du COMESA en créant un environnement favorable à l'investissement dans la génération, le transport et la distribution de l'énergie, ainsi que l'amélioration de la transparence de régulation. EIle signale, par ailleurs, que l'ARÉFOA pourrait s'engager à travailler sur l'harmonisation des règles au niveau du secteur de l'énergie et à promouvoir la bonne gouvernance pour faire de ce secteur dans la région du COMESA, un secteur favorable à l'investissement, et à améliorer, aussi, les prestations des infrastructures d'énergie existantes en vue du renforcement de l'efficacité.

15. Il convient de noter que l'ingénieur Kaburu Mwirichia, directeur de la Commission de régulation de l'énergie du Kenya, président de la plénière de l'ARÉFOA, a présidé la première Assemblée générale annuelle (AGA). Dans son allocution d'ouverture, M. Mwirichia souhaite la bienvenue aux membres et aux membres associés de l'ARÉFOA, aux observateurs, aux pays, aux institutions des partenaires de coopération et aux

institutions régionales et continentales à la première Assemblée générale annuelle (AGA)

Motion de remerciement

16. Le Col. Diogène, le président du Comité du portefeuille Pétrole et Gaz, vice-président et directeur général de l'Agence de régulation des services utilitaires du Rwanda (RURA), au nom de tous les délégués, exprime sa gratitude au ministre de l'Énergie et de l'Eau de la République de Zambie, l'honorable Kenneth Konga pour avoir bien voulu procéder à l'ouverture des travaux. Il remercie également le gouvernement et le peuple de la Zambie pour l'accueil chaleureux réservé aux délégués depuis leur arrivée à Lusaka; et au Secrétariat, pour les dispositions logistiques prises. Il témoigne, ensuite, sa vive reconnaissance au ministre pour les mots si édifiants que contient son discours d'ouverture tout en lui rassurant que les participants suivront ses conseils lors des délibérations.

B. Ordre du jour et organisation des travaux (point 2 de l'ordre du jour**)**

17. Les participants examinent et adoptent l'ordre du jour suivant:

(1) Ouverture de la réunion;

(2) Adoption de l'ordre du jour et Organisation des travaux ;

(3) Examen du rapport de la deuxième réunion du Comité exécutif de l'ARÉFOA ;

(4) Examen du projet de programme de travail de l' l'ARÉFOA pour la période: 2010 – 2011;

(5) Divers ;

(6) Adoption du rapport et clôture de la réunion

Organisation des travaux

18. Les participants adoptent l'emploi du temps suivant pour les travaux:

Jeudi, 28 janvier 2010

Matinée - 09h00 – 12h45
Après-midi - 14h30 – 18h00

Vendredi, 29 janvier 2010

Matinée - 09h00 – 12h30; rédaction du rapport
Après-midi - 14h00 – 16h00

C. Rapport de la deuxième réunion du Comité exécutif de l'ARÉFOA (point 3 de l'ordre du jour**)**

19. Dr Hafaz A. El-Salmawy, président du Comité du portefeuille Électricité et directeur général de l'Agence de régulation des services utilitaires de l'électricité et de la protection des consommateurs de l'Égypte, présente le rapport de la 2ème réunion du Comité exécutif. La première Assemblée générale annuelle (AGA) examine le rapport et les délibérations, et les décisions sont détaillées ci-dessous.

20. Les participants de la première Assemblée générale annuelle (AGA) notent que le Comité exécutif s'est réuni le 27 janvier 2010 dont l'objectif était de discuter du projet de programme de travail de l'ARÉFOA proposé avant de le soumettre à la première Assemblée générale annuelle pour examen et adoption.

21. Les participants notent, en outre, que le Comité exécutif a examiné le projet de programme de travail de l'ARÉFOA proposé et émis des observations en y apportant quelques amendements. Les participants notent, par ailleurs, que le Comité exécutif a tenu une réunion en août 2009 à Nairobi (Kenya) dont l'objectif était de faciliter l'élaboration des directives des Termes de référence (TdR) sur le plan de travail des Comités des portefeuilles couvrant les domaines de l'électricité, du pétrole et gaz, de l'énergie renouvelable, de l'environnement et l'efficacité de l'énergie, et d'établir des directives tout en facilitant également l'élaboration du programme de travail de l'ARÉFOA pour la période : 2010-2011.

22. Les participants notent que PRO€INVEST, un programme de l'UE-ACP qui vise à promouvoir les flux d'investissements et de technologie dans les pays ACP, a fourni l'assistance technique pour appuyer l'ARÉFOA en vue du renforcement de sa capacité dans l'élaboration de son programme de travail, et pour établir les liens avec les Associations régionales et internationales similaires de régulation de l'énergie. Les participants notent également que PRO€INVEST a recruté un consultant extérieur chargé de faciliter l'élaboration du programme de travail de l'ARÉFOA, et a également financé l'organisation de la première assemblée générale annuelle pour examiner et adopter le programme de travail.

23. Les participants notent également que les lignes directrices des Termes de Référence (TdR) des comités du portefeuille, telles que préparées par les présidents des comités du portefeuille ont constitué la base pour l'élaboration du Programme de travail de l'ARÉFOA. La réunion est informée en outre que le consultant a visité le président de la plénière de l'ARÉFOA et tous les présidents des comités du portefeuille pour consultation et orientation. La consultante a collaboré avec tous les acteurs concernés des pays qu'elle a visités afin de recueillir leurs points de vue sur le Programme de travail de l'ARÉFOA.

D. Projet de programme de travail de l'ARÉFOA pour 2010 – 2011 *(point 4 de l'ordre du jour)*

24. La consultante présente à l'Assemblée Générale Annuelle, le projet de Programme de travail de l'ARÉFOA (Document CS/ID/RAERESA-AGM/12) pour examen.

25. L'objectif de l'ARÉFOA consiste à donner une orientation et une impulsion à l'association régionale des régulateurs de l'énergie pour l'Afrique orientale et australe (ARÉFOA) et de lui permettre de commencer le travail afin de répondre à sa mission et à ses objectifs, tels que définis dans ses Statuts, et qui peuvent se résumer comme suit : renforcement des capacités et échange d'informations; élaboration de la politique du secteur de l'énergie et des directives de régulation de l'énergie, et promotion de la coopération interrégionale dans les sujets portant sur la régulation de l'énergie.

26. La réunion est informée que la méthodologie qui a été employée par le consultant pour développer le programme de travail de l'ARÉFOA inclut des consultations avec le président de la plénière de l'ARÉFOA et tous les présidents des comités du portefeuille et également la consultation avec certains acteurs concernés, notamment les associations semblables telles que l'Association régionale des régulateurs de l'électricité de l'Afrique australe (RERA) et les pays, les partenaires de coopération et les institutions régionales et continentales.

27. La réunion est également informée que la méthodologie a inclus aussi des discussions détaillées avec le Secrétariat du COMESA (secrétariat intérimaire de l'ARÉFOA) et un examen détaillé des documents reçus du Secrétariat du COMESA qui sont notamment:

a. Les Statuts de l'ARÉFOA;

b. le rapport de la réunion des régulateurs de l'énergie pour le lancement de l'ARÉFOA - mars 2009 - comprenant une copie du programme du COMESA sur l'énergie et du cadre-type de politique énergétique ;

c. le rapport de la 1ère réunion du Comité exécutif de l'ARÉFOA - août 2009 – comprenant les termes de référence adoptés pour les comités du portefeuille; et

d. le document sur la Stratégie intégré de planification de l'énergie qui a été examiné par l'ARÉFOA en mars 2009 et adopté par la troisième réunion des ministres de l'infrastructure responsable des transports, des communications, des technologies de l'information (TIC) et de l'énergie en octobre 2009.

28. Sur base du travail de la première réunion du Comité exécutif et des consultations menées par le consultant, un programme de travail constitué de cinq piliers a été élaboré. Ces cinq piliers se présentent comme suit :

a. Renforcement des capacités et échange d'informations;

b. Harmonisation de cadre légal et de régulation;

c. Développement d'une base de données de référence en matière d'énergie;

d. Développement de services efficients et efficaces au niveau du Secrétariat et de la communication de l'AÉROFAO;

e. Réunions de l'AÉROFAO y compris celles des comités de portefeuille et de l'assemblée générale annuelle.

29. Dans la discussion qui s'ensuit, les participants soulignent que les pays doivent participer aux activités des comités de portefeuille et ils doivent en outre transmettre les informations en temps opportun. Les participants sont également exhortés à communiquer les renseignements au Rwanda qui est chargé de développer le site Internet de l'AÉROFAO.

30. Les participants notent l'importance de maintenir un dialogue entre les régulateurs (AÉROFAO) et les groupes des services d'utilité publique et des consommateurs. Les participants notent en outre qu'il convient d'impliquer les parties prenantes au niveau de l'établissement des programmes.

31. S'agissant des conditions d'adhésion de l'AÉROFAO, les participants notent que, pour l'heure, aucune contribution financière n'est sollicitée des membres, et le niveau des contributions serait discuté et convenu lors de la prochaine assemblée générale prévue en janvier 2011. Les participants exhortent également tous les membres qui n'ont pas encore communiqué les noms pour les comités de portefeuille de les transmettre au Secrétariat.

32. Le Pool énergétique de l'Afrique orientale (EAPP) rapporte que ses principales activités incluent des activités qui seront financées par la Commission européenne. L'objectif de ces activités est de renforcer les capacités du Secrétariat permanent de l'EAPP pour contribuer à l'amélioration de l'intégration des marchés de l'électricité de la région afin de créer un marché régional d'électricité. L'EAPP rapporte en outre que des projets sont financés actuellement par la CE (gabarits d'accords sur des règles du marché et commerce de l'électricité), BAD (plan directeur énergétique régional et Code du réseau électrique) et le ministère des Affaires étrangères de la Norvège (centre de coordination et un régulateur indépendant), afin de s'assurer qu'il y a une planification régionale et un commerce d'électricité régional, une assistance technique et un renforcement des capacités.

33. Le texte amendé du programme de travail de l'ARÉFOA figure en annexe A du présent rapport.

Décisions

34. Les participants décident que :

a. le Programme de travail de l'ARÉFOA soit adopté ;

b. les régulateurs de l'énergie qui ne sont pas encore membres de l'ARÉFOA soient exhortés à adhérer; et

c. les membres et les membres associés soient invités à répondre activement aux activités menées par les comités de portefeuille et à transmettre toutes les informations sollicitées.

E. Questions diverses *(point 5 de l'ordre du jour)*

35. Dans les divers, les participants réitèrent qu'il faudrait tenir une réunion pour chacun des comités de portefeuille cette année 2010. Par conséquent, les participants conviennent que les réunions des Comités de portefeuille se déroulent selon le calendrier suivant:

Le Comité du portefeuille sur les énergies renouvelables: avril 2010 à Addis-Abeba;

Le Comité du portefeuille sur l'environnement et l'efficacité de l'énergie: octobre 2010 à Khartoum;

Le Comité du portefeuille sur l'électricité : mars ou octobre 2010, au Caire, selon la consultation avec les membres du Comité du portefeuille ; et

Le Comité du portefeuille sur le pétrole et le gaz : novembre 2010 à Kigali.

36. Les participants conviennent, également, que la deuxième assemblée générale annuelle devrait se tenir à Lusaka en janvier 2011.

F. Adoption du rapport et clôture de la réunion *(point 6 de l'ordre du jour)*

37. Les participants adoptent le rapport avec quelques amendements.

Clôture de la réunion

38. Dans son allocution de clôture, M. Kaburu Mwirichia, président de la plénière de l'ARÉFOA et directeur général de la Commission de régulation de l'énergie du Kenya, exprime sa gratitude aux délégués pour leur active participation aux travaux, ce qui avait permis d'adopter, avec succès, le programme de travail de l'ARÉFOA. Il souhaite, ensuite, aux délégués, bon voyage retour dans leurs pays respectifs.

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

BURUNDI

Mr. Sahiri Aloys, Conseiller au Ministère de l'Energie et Mines, Ministry of Energy and Mines, B.P. 745, Bujumbura, Burundi; Tel: +257 78834030, Fax: +257 22 229555, E-mail: asahiri2002@yahoo.fr

COMOROS / COMORES

Mr. Ahmed Houbabi, Secrétaire General Adjoint, Ministère de l'Energie, Moroni Gde Comores, Tel/Fax: +269 7750001, E-mail: ahmedhoubabi@hotmail.lm

DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO / RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Mr. Kitungwa Nyembo Etienne, Secrétaire General, Ministère de Energie, No. 239, Av. Justice, Kinshasa, Gombe; Tel: +243 815007050, E-mail: etinyembo@yahoo.fr

EGYPT

Mr. Hafez Abdelaal El-Salmawy, Executive Director, Egyptian Electric Utility and Consumer Protection Regulatory Agency, 1 Maher Abazza St., Nasr City, Cairo, Egypt; Tel/Fax: +202 23423482, E-mail: m.director@Egyptera.org / salmawy@link.net

Mr. Maher Rashed Abu-Okada, First Secretary, Embassy of the Arab Republic of Egypt, P O Box 32428, Lusaka, Fax: 254149, E-mail: embassy.lusaka@mfa.gov.eg

Mr. Alaa Elkhawaga, Head of Commercial Office, Egyptian Embassy, Lusaka, Zambia; Tel: +260 211 251151 / +260 979720739, Fax: +260 211 250284, E-mail: Lusaka@tamseel-ecs.gov.eg; real41@hotmail.com

ERITREA

Mr. Samuel Baire, Director General, Ministry of Energy and Mines, P O Box 5285, Asmara, Eritrea; Tel: +291 1 121541, Fax: +291 1 127652, E-mail: Bairesam@moem.gov.er / samuelbaire@yahoo.com

ETHIOPIA

Mr. Getahun Moges, Director General, Ethiopian Electricity Agency, P O Box 2554, Addis Ababa, Ethiopia; Tel: +251 11 5507736 / 7, Mobile: 251 911 226372, Fax: +251 115 507734, E-mail: electric.agency@ethionet.et / getahunmoges@yahoo.co.uk

KENYA

Eng. Kaburu Mwirichia, Director General, Energy Regulatory Commission (ERC), P O Box 42681-00100, Nairobi, Kenya; Tel: +254 20 2847200, Fax: +254 20 2717621, E-mail: info@erc.go.ke

LIBYA

Ezeddin G. Jamosi, Libyan Embassy in Zambia, Tel: +260 978 430418, E-mail: azdeen1968@yahoo.com

MADAGASCAR

Mr. Rasolojaona Rivoharilala, Secretaire Executif, Office de Regulation de L'Electricité (O.R.E.), Lot: Face VB72NA Ambatoroka 101-Tana, Tel: +261 20 22 64191, E-mail: r.rasolojaona@ore.mg

MALAWI

Suzgo M. Mandala, First Secretary (Political), Malawi High Commission, P O Box 50425, Lusaka, Zambia; Tel: +260 211 265768, Fax: +260 211 265765, E-mail: suzgomandala@yahoo.com

MAURITIUS

Mr. Somduth Nemchand, Principal Assistant Secretary, Ministry of Renewable Energy and Public Utilities, John Kennedy Street, Port Louis, Mauritius; Tel: +230 2013300, Fax: +230 208 6497, E-mail: snemchand@mail.gov.mu

RWANDA

Col. Diogene Mudenge, Director General, Rwanda Utilities Regulatory Agency (RURA), P O Box 7289, Kigali, Rwanda; Tel: +250 (78/75/72) 8300893, Fax: +250 584563, E-mail: mudengediogene@yahoo.com

Mr. George K. Barigye, Board Secretary, Rwanda Utilities Regulatory Agency (RURA), P O Box 7289, Kigali, Rwanda; Tel: +250 0252 584562, Fax: +250 0252 584563, E-mail: George.b.kabango@rura.gov.rw

SUDAN

Mr. Amin Sabri Ahmed Abd Elaal, Secretary General, Electricity Regulatory Authority / Ministry of Energy and Mining, P O Box 1380, Ghama Avenue, No. 99, Khartoum, Sudan; Tel: +249 912344547 / +249 183783074, Fax: +249 183 778036, E-mail: aminsabri-1@yahoo.com

Mr. Omer Tatai Ahmed, Minister Plenipotentiary, Sudanese Embassy, Tel: 0978588389, E-mail: taiomara@hotmail.com

SWAZILAND

Mr. Peterson V.D. Dlamini, Senior Energy Officer, Ministry of Natural Resources and Energy, P O Box 57, Mbabane, Swaziland; Tel: +268 404 6244/8; Fax: +268 404 7252 / +268 404 2436; Email: dlaminipe@gov.sz / nergyswa@realnet.co.sz

Chief Mkhumbi Dlamini, Board Member, Swaziland Regulatory Authority, P O Box 57, Mbabane, Swaziland; Tel: +09268 6029213

UGANDA

Mr. Frank Sebbowa, Chief Executive Officer, Electricity Regulatory Authority, P O Box 10332, Kampala, Uganda; Tel: +256 414 341852, Fax: +256 414 341624, E-mail: f.b.sebbowa@era.or.ug

ZAMBIA / ZAMBIE

Mr. Joshua Malupenga, A/Executive Director, Energy Regulation Board, P O Box 37631, Lusaka, Zambia; Tel: +260 211 236002, Fax: =260 211 236003, E-mail: jmalupenga@erb.org.zm

Mr. Brian J. Mwanza, Executive Assistant to the CEO, Energy Regulation Board (ERB), P O Box 37631, Lusaka, Zambia; Tel: +260 211 236002, Fax: +260 211 236003, E-mail: bjmwanza@erb.org.zm

ZIMBABWE

Mr. Peter Mufunda, Legal Advisor, Zimbabwe Electricity Regulatory Commission (ZERC), 45 Samora Machel Avenue, Harare, Zimbabwe; Tel: +263 4 799192, Fax: +263 4 250696, E-mail: petermufunda@gmail.com

Mr. Learnmore Nechitoro, Economist, Zimbabwe Electricity Regulatory Commission (ZERC), 45 Samora Machel Avenue, Harare, Zimbabwe; Tel: +263 4 780010, Fax: +263 4 250696, E-mail: lnechitoro@zerc.co.zw

AfDB

Mr. Themba Bhebhe, Country Programme Officer, African Development Bank, P O Box 51449, Ridgeway, LUSAKA, Zambia; Tel: +260 211 257868, E-mail: t.bhebhe@afdb.org

EASTERN AFRICA POWER POOL / POOL ÉNERGÉTIQUE DE L'AFRIQUE ORIENTALE

Eng. Jasper Oduor, Executive Secretary, Eastern Africa Power Pool (EAPP), P O Box 100644, Addis Ababa, Ethiopia; Tel: +251 116183694, Mobile +251 913968145, E-mail: jasperoduor2000@yahoo.com / eapp-addis@ethionet.et

Regional Electricity Regulators Association of Southern Africa (RERA)

Represented by Energy Regulation Board of Zambia (ERB), P O Box 37631, Lusaka, Zambia; Tel: +260 211 236002, Fax: +260 211 236003, E-mail: bjmwanza@erb.org.zm

JICA

Kabila Ilubala, Infrastructure Advisor, JICA, Tel: +260 0977 651187, E-mail: Ilubalakabila@jica.go.jp

UNIDO

Mr. Geoffrey Musonda, Project Coordinator, UNIDO, P O Box 31966, Lusaka, Zambia; Tel: +260 211 254994, Fax: +260 211 254986, E-mail: g.musonda@unido.org

INTERPRETERS

Mr. Muhanda Kayongo, Interpreter, Tel: +260 211 977 871248, E-mail: muhandakay@yahoo.com

Ms. Nkonga Chipili, Interpreter, Tel: +260 955 707926 / +260 211 264012, E-mail: chipilinkonga@yahoo.co.uk

Mr. Jonathan Kabaso Kazembe, Interpreter, P O Box 30948, Lusaka, Zambia; Tel: +260 979 224214, E-mail: jkkazembe@yahoo.com

Mr. Changwe Mandishi, Interpreter, P O Box 32979, Lusaka; Zambia; Tel: +260 977788013, E-mail: mandishi@yahoo.com

CONSULTANTS

Celia Whitaker, E-mail:
Dennis Sendoi, E-mail: djthevs@hotmail.com

COMESA SECRETARIAT

Dr. Mohamedain Eltigani Seif-Elnasr, Energy Expert, E-mail: seifelnasr@comesa.int
Dr. Abu Sufian E. Dafalla, Telecoms Expert, E-mail: adafalla@comesa.int
Ms. Lydia Mulenga, Administrative Assistant, E-mail: lmulenga@comesa.int
Joyce Mbindawina, Secretary, E-mail: jmbindawina@comesa.int